



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 2 juillet 2014
(OR. fr)

11205/14
COR 1 (fr)

POLGEN 103
POLMAR 18
PESC 669
CSDP/PSDC 389
AGRI 458
TRANS 336
JAI 553
ENV 641
PECHE 326
POLMIL 60

NOTE

Origine: Secrétariat général du Conseil
Destinataire: délégations
Objet: Stratégie de sûreté maritime de l'Union européenne

Page 6, le point j) est à remplacer par:

"j) promouvoir une meilleure **appréciation** commune de la situation et un meilleur échange d'informations, de concepts opérationnels, de modes opératoires et d'expériences, compte tenu non seulement du besoin d'en connaître mais aussi de la nécessité de l'échange, anticipant ainsi les menaces, dans le cadre d'une approche globale;".

Page 7, le point f) est à remplacer par:

"f) la promotion et le développement d'une **appréciation commune et validée** de la situation maritime;".

Page 9, premier alinéa, deuxième phrase (cinquième ligne):

- ajouter "(MSO)" après les termes "Le concept des opérations de sécurité maritime".

Pages 11 et 12:

- l'intitulé du point 2. est à remplacer par:

"2. L'appréciation de la situation, la surveillance maritime et l'échange d'informations à cet égard";

- au point 2.:
 - premier alinéa, deuxième ligne, les termes "une connaissance commune de la situation maritime" sont à remplacer par "une **appréciation** commune de la situation maritime";
 - deuxième alinéa, quatrième ligne, les termes "une connaissance commune et validée de la situation maritime" sont à remplacer par "une **appréciation** commune et validée de la situation maritime".

Page 15, le point g) est à remplacer par:

"g) à promouvoir l'organisation d'exercices conjoints **interorganismes**.".
